

gaz s'est échappé de la flamme, il reste une énorme proportion de carbone partiellement combiné à l'oxygène et qui reste à consumer. Si la température de la chaudière n'est pas suffisamment élevée quand avec du charbon anthracite on utilise une chaudière privée à petit rendement, le gaz ne s'échauffe pas suffisamment pour entrer en ignition, alors que dans de grandes chaudières dotées de tout l'outillage et des conditions favorables, l'on retire tous les avantages de l'installation. Le nitrogène agit plutôt comme remorqueur. Quand il faut amener toute cette somme de gaz à une certaine température, le nitrogène reste inactif.

Q. En soutien de votre thèse, et à propos du charbon de l'Alberta, votre prétention est à l'effet que l'usage domestique ordinaire du charbon travaillant dans les conditions adéquates peut obtenir autant de satisfaction du charbon de l'Alberta que de l'anthracite.—R. A mon avis il peut en tirer davantage par unité dans les conditions propices, pourvu toutefois que le combustible soit introduit dans la chaudière de la façon qu'il convient.

*M. Logan:*

Q. Connaissez-vous les chauffeurs à base?—R. Certainement. Ici il importe d'adapter le chauffeur à la nature du charbon utilisé. Avec un certain charbon utilisé dans un district donné, il faudra avoir recours à un chauffeur spécial, alors que là où l'on utilise n'importe quel charbon on se verra un jour ou l'autre dans l'obligation de recourir à un chauffeur (mécanique) à grille à chaîne; encore on pourrait avoir un charbon qui conviendrait mieux à un chauffeur à base ou enfin à un chauffeur à alimentation plus élevée. J'en suis venu à la conclusion que le meilleur chauffeur connu est la grille à chaîne. Là où il faut se contenter de charbon tout-venant, la grille à chaîne est toute indiquée.

Q. Connaissez-vous le carburateur Robb? S'agit-il d'un carburateur inventé par un certain M. Robb? On vient de l'introduire sur le marché.—R. Quel est son but?

Q. Il est introduit dans la chaudière en vue d'assurer une combustion plus complète des gaz et de produire ainsi plus de chaleur. On prétend lui faire économiser environ 20 p. 100.—R. La chose m'apparaît plutôt comme ayant pour but de consommer les gaz. Je sais qu'il en existe un que l'on adapte à la tuyauterie de cheminée et que l'on affirme devoir rendre à la chaudière tous les gaz qui n'ont pas été consommés, mais c'est plutôt du domaine de l'imagination que des faits.

*M. O'Connor:*

Q. Etes-vous au courant de la transformation du charbon en coke?—R. Non, je n'ai pas étudié cela. C'est une science à part.

*Le président:*

Q. Y a-t-il autre chose que vous désiriez nous communiquer, monsieur Pratt?—R. Non, monsieur.

Le Dr CHARLES CAMSELL, est appelé et assermenté.

BENJAMIN F. C. HAANEL, est appelé et assermenté.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je désire ici faire une déclaration. Notre intention, au début des travaux de ce comité, était de ne pas créer une répétition des dépositions faites devant le comité du Sénat. Or ces deux messieurs ont paru devant le Sénat. L'autre jour, l'un de nous a proposé à l'acquiescement unanime, de faire venir ces messieurs. Impossible décevement d'éviter ces choses. Depuis lors, nous avons entendu des déclarations qui vont nécessiter quelques éclaircis-

[Dr Charles Camsell et M. B. F. C. Haanel.]